

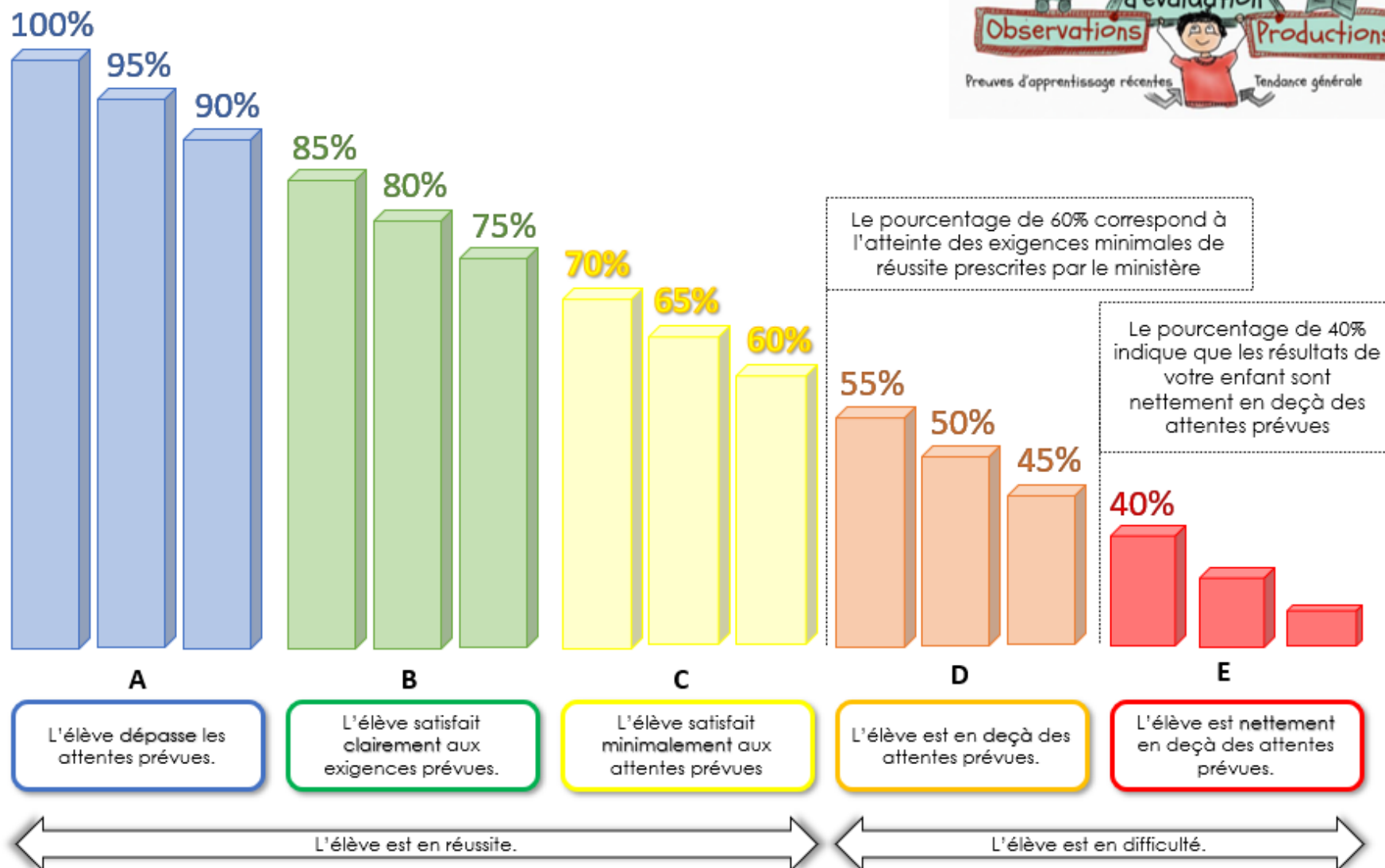
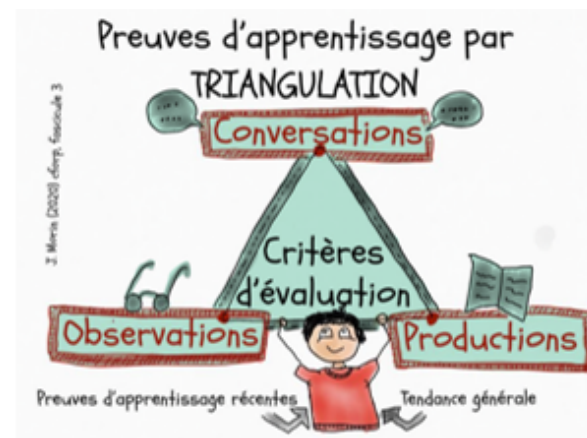
PRÉSENTATION DU BARÈME

Utilisé dans les bulletins pour exprimer le jugement
des enseignant.e.s sur l'acquisition des compétences

Par : Le comité pédagogie
de l'école des Cœurs-Vaillants

Juin 2024

BARÈME utilisé afin d'évaluer les compétences



LA TRIANGULATION

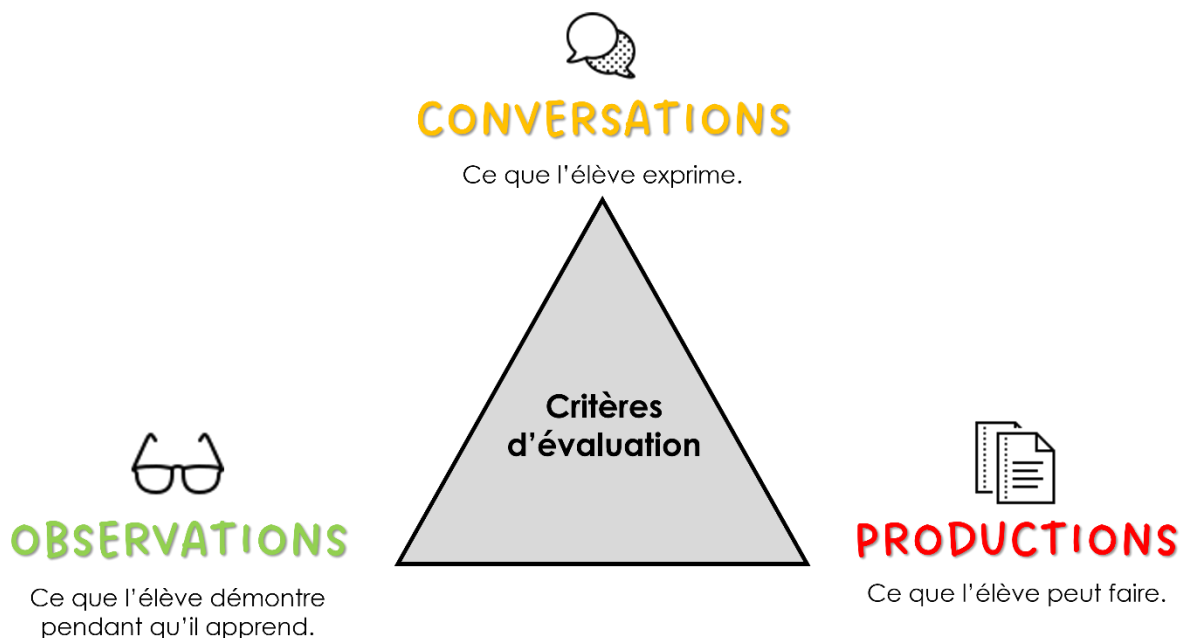
À la fin de chaque étape, une note en pourcentage apparaît au bulletin pour chacune des compétences évaluées. Cette note en pourcentage est issue d'un **jugement** de l'enseignant.

Différents moyens permettent de recueillir des données sur les apprentissages et ainsi de porter un jugement sur la compétence de l'élève. Trois sources permettent principalement de recueillir les données : **observations, productions et conversations**. La triangulation des sources permet de poser un jugement.



Sources permettant de porter un **jugement** au bulletin.

Preuves d'apprentissage par **TRIANGULATION**



Le jugement est basé sur les preuves d'apprentissage récentes & la tendance générale.

Exemples de stratégies d'évaluation provenant des trois sources



OBSERVATIONS

- Expérimentation individuelle ou en équipe
- Observation pendant la réalisation d'une tâche
- Débat
- Présentation



CONVERSATIONS

- Entretien élève-enseignant
- Individuel ou en groupe
- Spontané ou planifié
- Discussions entre pairs (ex.: rétroaction)
- Échanges réflexifs par écrit portant sur les apprentissages



PRODUCTIONS

- Schéma ou représentation graphique
- Réseau de concepts
- Démarche de résolution de problème
- Production écrite
- Questionnaire
- Test ou examen
- Projet
- Journal de bord
- Portfolio

Outils permettant de garder des traces :

- Grille d'observation
- Enregistrement vidéo ou audio
- Fiche anecdotique
- Liste de vérification
- Évaluation par les pairs
- Autoévaluation
- Visioconférence

- Grille d'observation
- Enregistrement vidéo ou audio
- Fiche anecdotique
- Liste de vérification
- Portfolio
- Fiche d'auto-évaluation
- Fiche de rétroaction par les pairs
- Échelle d'appréciation

- Grille d'observation
- Enregistrement vidéo ou audio
- Liste de vérification
- Fiche anecdotique
- Portfolio
- Fiche d'auto-évaluation
- Fiche de rétroaction par les pairs
- Échelle d'appréciation

COMPTER OU PRENDRE EN COMPTE?

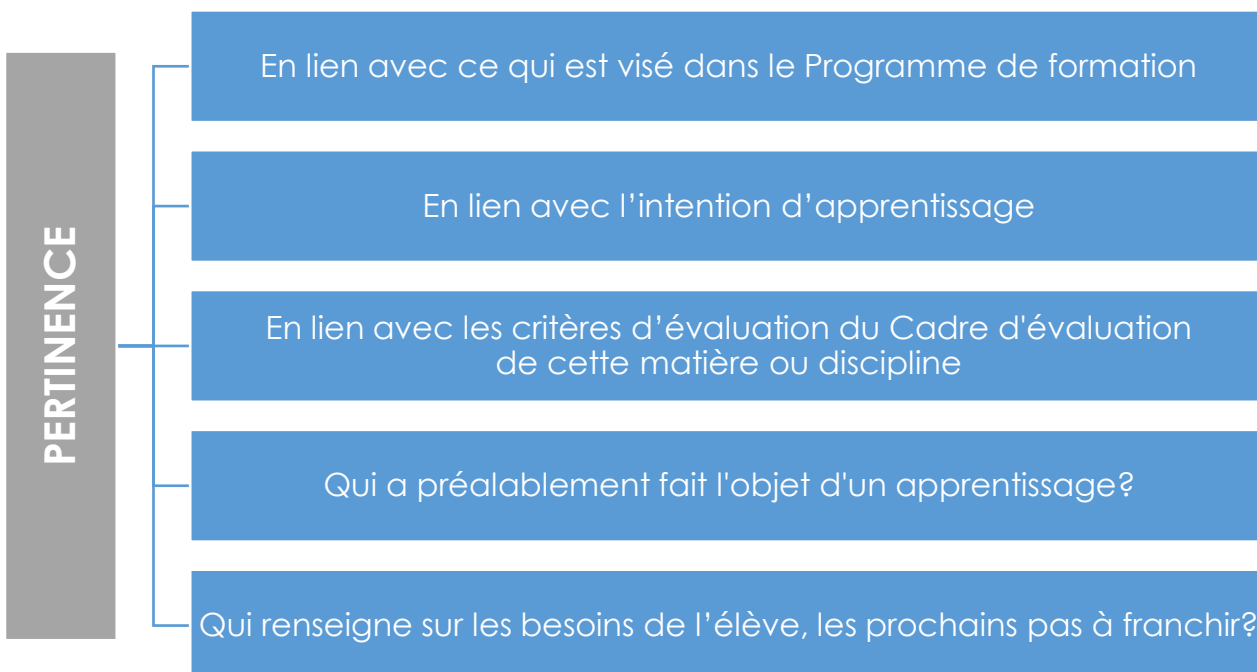
Dans la logique de l'approche par compétences, **c'est l'évaluation faite en fin de parcours ou d'étape qui devrait permettre de certifier** jusqu'à quel point les apprentissages ont été effectués. Il est cependant prudent de **fonder le jugement évaluatif sur plusieurs traces d'apprentissage**, notamment pour s'assurer d'une certaine stabilité du développement de la compétence. C'est ce qui explique en partie pourquoi la tradition du cumul de points s'est perpétuée. **Mais, en cumulant les étapes au bulletin pour éviter de mettre tous les œufs dans le même panier, on garde aussi la trace des premières erreurs dans le résultat final (l'addition de ces étapes), ce qui fait en sorte que cette note ne témoigne pas toujours adéquatement des acquis réels de l'élève ou de l'étudiant.** Ceux qui connaissent des débuts difficiles se retrouvent particulièrement pénalisés par le cumul de points.

Pour prévenir cette dérive, qui conduit notamment à confondre évaluation et examens, il faudrait distinguer compter (au sens de faire la somme) de prendre en compte (considérer). C'est-à-dire que, au moment d'attribuer une note finale, l'ensemble des informations que l'on a sur les capacités développées par un élève ou un étudiant (dont les évaluations formatives) devrait être pris en compte dans l'exercice du jugement professionnel, notamment pour constater les progrès réalisés et s'assurer que la performance attendue se maintient dans le temps. Cela ne signifie pas qu'on a attribué des points qui comptent dans une addition de notes. Conseil supérieur de l'éducation (2018)

Pertinence et suffisance des traces

Une trace pertinente est une **preuve d'apprentissage**.

Cette preuve d'apprentissage me permet-elle de déterminer si l'élève a appris ce qu'il devait apprendre ?



« Il est essentiel que les informations recueillies soient **pertinentes** et **suffisantes** si l'on veut se prononcer sur les apprentissages des élèves. »

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE



Il est recommandé de présenter ce barème à la **rencontre de parents** en début d'année et d'expliquer le processus d'évaluation. Il est également suggéré de le ressortir lors des rencontres de bulletin.



Emplacement des grilles d'évaluation pour chacune des compétences et du barème d'évaluation.

- Les documents sont déposés dans l'onglet « **Normes et modalités** » du groupe *Teams* de l'école.

BIBLIOGRAPHIE

Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques. (2013). Fascicule 3. Preuves d'apprentissage. Repéré à https://equinoxe.cepeo.on.ca/wp-content/uploads/sites/2/2018/08/fascicule31.pdf?fbclid=IwAR0NP88TzqLfyG0J7e_IdnzMX7PlusBQGQ6yCZuYoC3dQzhc0-QuXTNh4-M

Conseil supérieur de l'éducation (2018). Évaluer pour que ça compte vraiment,

Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2016-2018, Québec, Le Conseil, 95p.
<https://www.cse.gouv.qc.ca/evaluer-pour-que-ca-compte-vraiment/>

Le RÉCIT : Service national dans le domaine de la mathématique, de la science et technologie. Apprendre et évaluer autrement en mathématique, planification de l'apprentissage et de l'évaluation, triangulation.
<https://sites.google.com/csbe.qc.ca/evaluerautrementenmath/planification-des-apprentissages-et-de-l%C3%A9valuation/triangulation?authuser=0>

Symboles trouvés sur le site : <https://icones8.fr/>